

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, je m'inquiète de la façon de procéder à cet égard, car on a soulevé la question sans que le député ait été prévenu ni même interrogé à ce sujet.

En l'occurrence, nous ne nous interrogeons pas sur le comportement du député, mais sur les conséquences du comportement de quelqu'un d'autre. Nous risquons ainsi de donner l'impression, peut-être durant quelques heures, que le député était au courant de ce qui allait se passer, alors que c'est une tierce personne qui a commis l'action dont nous parlons.

Je m'inquiète de notre façon de procéder. Est-il convenable de soulever cette question sans avoir prévenu le député concerné qu'on allait le faire ni lui donner la chance de s'exprimer avant qu'on ne le fasse? Nous donnons l'impression que le député était au courant. Cette façon de procéder me paraît inquiétante pour tous les députés.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, je voudrais faire un bref rappel au Règlement.

Le leader parlementaire du gouvernement et le whip de notre parti ont tous deux fait état de leur préoccupation concernant les détecteurs de métal. Comme certains de mes collègues dans ce coin-ci de la Chambre, cela m'inquiète un peu que la question soit ainsi soulevée publiquement à ce moment-ci.

À mon avis, il importe donc de décider sans délai des mesures à prendre. Le pays tout entier connaît maintenant nos dispositions en matière de sécurité et les lacunes possibles. Je vous exhorte, monsieur le Président, ainsi que le gouvernement, à régler le problème sans tarder.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député d'Ottawa—Vanier. Je crois que le député d'Esquimalt—Juan de Fuca soulève un très bon point en signalant la responsabilité d'une tierce partie.

En ce qui concerne la question de la sécurité, il me semble que nous avons pour cela un Comité de la gestion et des services aux députés et un Bureau de régie «éternelle». Cela m'exaspère toujours de voir que ces deux comités sont encore, à bien des égards, plus apathiques que la Chambre des communes.

Question de privilège

Quoi qu'il en soit, je suis indigné—et il semble bien que je sois le seul—d'apprendre que des députés accompagnent rapidement leurs invités à la tribune sans d'abord les faire passer par les détecteurs de métal. C'est ainsi que cela se passe. Tout député doit veiller lui-même à ce que les personnes qu'il a munies d'un sauf-conduit passent au détecteur de métal. C'est sa responsabilité.

Compte tenu de tous les règlements qui se multiplient ici, les députés ont bien mauvaise grâce de ne pas accompagner eux-mêmes leurs électeurs à la tribune, même lorsqu'ils sont pressés.

Très franchement, comme il ne reste plus que ce malheureux petit privilège qui vaille encore, je voudrais bien que le Bureau de régie interne ou le Comité de la gestion et des services aux députés examinent cette question, non seulement pour éviter qu'on fasse fi des règles de sécurité en l'absence d'un député, mais pour s'assurer que les députés accompagnent toujours leurs invités où qu'ils aillent et qu'ils se portent donc garants de leurs gestes. C'est absolument essentiel.

Soit dit bien respectueusement, cette affaire d'invités qui ne respectent pas les règles de sécurité ou qui évitent de passer au détecteur de métal lorsque leur député ne les accompagne pas n'est somme toute qu'un faux problème. Grand Dieu, nous devrions certes être capables de nous occuper nous-mêmes des personnes que nous invitons à la tribune!

À voir sa réaction, le député de Thunder Bay—Atikokan est manifestement inquiet de la sécurité et il a raison. Je ne voudrais cependant pas qu'on fasse tout un plat des gens que j'invite à la tribune. En fait, vous le savez, monsieur le Président, puisque vous étiez vous-même député. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: . . .les files sont parfois longues. . .

Une voix: Pourquoi parler au passé?

M. Nowlan: Le président est maintenant plus qu'un député.

Si nous sommes visés par cette mesure, monsieur le Président, cela veut dire que, après avoir déjeuné gentiment avec vos invités à la pièce 16, vous devrez les faire passer au détecteur de mensonge pour qu'ils puissent venir prendre place dans la tribune de la présidence si vous voulez faire les choses dans les règles.

Des voix: Vous avez dit «détecteur de mensonge»?